



## Une analyse à froid du ministère sur la subvention d'Etat accordée à Météo-France analyse de la « DRI » dans le cadre du plan de loi de finances 2017

La subvention d'Etat représente 2/3 du budget de Météo-France.

Notre Etablissement est placé sous la tutelle de la Direction de la Recherche et de l'Innovation (la « DRI » du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer), comme le CEREMA (le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'IGN (L'Institut national de l'information géographique et forestière).

L'emploi de cette subvention est présenté dans le plan de loi de finances de l'Etat. Météo-France étant comme les deux autres opérateurs « *intervenant sur des politiques transversales au service de la transition écologique, en s'appuyant fortement sur l'expertise scientifique et technique, et avec une forte dimension territoriale.* »

Cette présentation est faite par le représentant de la DRI ; il siège au Conseil d'Administration de Météo-France et avait reçu les organisations syndicales avec le DRH/DA du ministère en juillet. Ce dernier avait bien annoncé des baisses d'effectifs.

[L'intégralité des 50 pages de cette présentation pour 2017 est ici en lien.](#)

En page 5, la DRI retient parmi les quatre grandes orientations du prochain COP : « *Mobiliser les leviers d'efficience permis par les évolutions scientifiques et techniques, pour satisfaire des ambitions nouvelles au service de la société, tout en poursuivant une gestion rigoureuse des ressources.* »

**Commentaire CFDT-Météo :** « *Satisfaire des ambitions nouvelles* », quelles ambitions nouvelles ?

Des indicateurs servent à évaluer l'activité de Météo-France. Pages 8 et 9 :

### Modèle AROME :

- *La performance du modèle à échelle fine AROME est également de très haut niveau, l'apport du modèle à maille fine est incontestable : la comparaison aux indicateurs simulés pour les modèles ARPEGE et CEP dans des situations de phénomènes intenses comme les fortes précipitations en région Île-de-France (cf. Inondations de la Seine début juin 2016) montre que les modèles de grande échelle voient leurs résultats s'affaiblir nettement alors que ceux d'AROME se maintiennent.*

### Taux de pertinence de la procédure de vigilance météorologique et des bulletins marine de sécurité :

- *le délai d'anticipation de 3 heures au niveau départemental est le délai que la sécurité civile considère comme minimum pour pouvoir mobiliser ses moyens de façon efficace. L'indicateur porte sur les phénomènes météorologiques suivants de la procédure de vigilance : « orages », « pluie-inondation », « vent violent », « neige-verglas » et, à partir de 2016, « vagues-submersion ».*
- *[...] Les résultats 2015 sont très satisfaisants eu égard au nombre de phénomènes signalés (59 épisodes de vigilance orange en 2015 pour un total de 114 jours de vigilance orange). Le taux de fausses alarmes (13%) est en légère hausse mais reste à un niveau très acceptable et est compensé par une amélioration de l'anticipation à 3 heures, ce qui était l'objectif visé.*

**Commentaire CFDT-Météo :** la connaissance fine des départements est une condition nécessaire à l'obtention de bons résultats sur cet indicateur. Et dire que... la direction cherche à déconstruire le réseau de centres météo.

**Pour atteindre les objectifs fixés**, la DRI estime (p. 10) :

*Les leviers de progrès font essentiellement appel à l'amélioration de la prévision, notamment pour ce qui relève de la prévision de certains phénomènes dont la prévisibilité reste aujourd'hui limitée (orages, fortes précipitations) : approfondissement des modèles numériques, des observations, expertise humaine...*

**Commentaire CFDT-Météo** : Et dire que... non seulement la direction cherche à déconstruire le réseau de centres météos, mais de plus, elle s'interroge sur la place de l'expertise humaine (quand elle ne cherche pas à l'évincer de la production).

La DRI explique plus loin (p. 31) que *l'activité s'appuie sur un système d'information complet reposant sur un supercalculateur et les moyens de stockage de données associés, une chaîne de production complexe et des compétences « métiers » très spécialisées.*

**Pour ce qui concerne plus directement la subvention d'Etat** :

Elle est fixée initialement à 195 241 019 € en 2017 contre 198 241 019 € en 2016, en baisse de 3 millions d'euros.

Concernant les efforts 2017, la DRI explique (p. 32) :

*En 2017, Météo-France poursuivra ses efforts de maîtrise des dépenses : ceux-ci porteront à nouveau principalement sur la masse salariale et sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement.*

*L'établissement réalisera en 2017 un schéma d'emplois de - 60 ETP (ETP = ETPT). Les emplois sous plafonds inscrits en PLF 2017 s'élèvent ainsi à 3 020 ETPT.*

*Les efforts concerneront également les enveloppes de fonctionnement et d'investissement :*

*- pour les dépenses de fonctionnement, les économies se poursuivront sur les fonctions supports. À ce niveau, il convient par ailleurs de prendre en compte l'augmentation de la consommation de fluides induite par la montée en charge du supercalculateur, réalisée en 2016 ;*

*- s'agissant de l'investissement, si 2016 a correspondu à la dernière année du contrat d'objectifs et de performance conclu avec l'État, elle ne marque pas la fin en 2017 des projets engagés dans ce cadre notamment celles liées à la modernisation des réseaux d'observation (renouvellement des radars hydrométéorologiques, installation de stations automatiques d'observation de nouvelle génération...). Le cadre général sera fixé par le nouveau Contrat d'Objectifs et de Performance (COP), couvrant la période 2017-2021. Seules les dépenses correspondant à des investissements absolument nécessaires seront engagées.*

**Commentaires CFDT-Météo** :

Un principe d'économie est établi : la baisse des effectifs.

Plus loin (p.32 et 33), les actions de recherche sont bien décrites.

Les montants des recettes de l'Etablissement sur le marché des professionnels sont rappelés et l'ambition est bien... ambitieuse. *En 2014 et 2015 : 19,2 et 19,1 millions. La prévision 2016 de 20,3 (+1,2) pour une cible à 20,8, et l'ambition 2017 à 21,2 pour une prévision à 20,7.*

Enfin, **rappel est fait du budget de Météo-France** (p. 38) : les dépenses de personnel sont passées de 260 391 k€ en 2015 à 257 055 k€ en 2016 pour un budget (initial) d'environ 380 millions d'€.